

Compte rendu

Assemblée des sports de nature

Bujaleuf, le mercredi 23/01/2024

Introduction par Estelle Delmond – Vice-Présidente du PETR du Pays Monts et Barrages, élue sur la Communauté de commune de Noblat, en charge de la commission valorisation des ressources et Aurélien Clavreul – chargé de mission coordination et valorisation des activités de pleine nature au sein du PETR du Pays Monts et Barrages.

Ils remercient les différentes personnes pour leur présence à cette seconde édition de l'assemblée des sports de nature.

Diapo 2

Ils soulignent l'importance de se réunir à mi-parcours du projet de territoire (2021-2026) pour dresser le bilan des actions conduites depuis fin 2019 et d'échanger autour des enjeux et conforter les orientations qui seront prises en comité de pilotage (COFIL).

Diapo 3

Maxime Roby – chef de projet du PETR du Pays Monts et Barrages présente le projet de territoire.

Diapos 4/5

Aurélien Clavreul rappelle le modèle de gouvernance de la mission de coordination et de développement des activités de pleine nature puis cite les axes d'intervention définis en COFIL.

Bilan des actions 2020 - 2023

Diapo 6

Les chemins étant l'élément support à de nombreuses pratiques, il est important de préserver les chemins ruraux, de les maintenir ouverts et de permettre une interconnexion. Aurélien explique l'intérêt du plan départemental d'itinéraire et de randonnée (PDIPR) du Conseil départemental.

+ 94km de circuits et liaisons + 76 km d'itinérance => tous inscrits au PDIPR

12 nouveaux circuits et 7 nouvelles liaisons

Le temps humain est important pour réaliser cette action : terrain, confrontation foncière, présentation des projets, phase administrative d'inscription au PDIPR.

Diapo 7

Mailler le territoire de sentier est intéressant, mais il faut aussi pouvoir les suivre et veiller à leur qualité. Pour cela, depuis mai 2020 le PETR est devenu administrateur local de l'application Suricate. C'est un outil qui aide les gestionnaires des lieux de pratique et tous ceux qui promeuvent les sports de nature à maintenir une offre de qualité en s'appuyant sur

la participation active des pratiquants – sentinelles. Elle met en relation des pratiquants et des gestionnaires des lieux de pratique => Veille participative

Le cumul des signalements permet aussi de disposer d'indicateur pour les gestionnaires. En 3 ans et 6 mois, ce sont 80 signalements qui ont été pris en charge par Aurélien.

Mais le nombre de sentinelles est insuffisant. Il insiste pour que les clubs, les offices de tourisme, les élus, ... incitent les pratiquants à utiliser cette application.

Diapo 8

Accompagnement des collectivités dans la gestion de leurs chemins sur la CC Portes de Vassivière : approche par tronçon plutôt que circuits de randonnée : les communes interviennent là où les sentiers sont carrossables (débroussailleuse, épareuse) sinon la CC PV sollicite le Relais infos services (chantier d'insertion) pour réaliser un entretien manuel.

Réponse aux questions :

- L'application marche sur tout type de sport (randonnée, trail, VTT, canoë, escalade, ...)
- Le syndicat du Lac de Vassivière peut-il avoir accès à Suricate malgré son partage sur la Creuse et la Haute-Vienne ? Oui, il suffit de faire une demande Pôle ressources national des sports de nature en charge de l'application. 2 comptes seront créés ; un pour la Haute-Vienne et l'autre pour la Creuse. Mais les notifications des signalements peuvent arriver sur une même adresse mail.

Diapo 9

Aurélien prend l'exemple de la création d'un schéma VTT sur la CC de Noblat : collecte de traces GPS, confrontation foncière pour emprunter sur des chemins ruraux (et non des chemins privés), commande du matériel pour le balisage puis réalisation du primo balisage des 6 premiers circuits (verts et violet) par le VTT Miauletou. Pour valoriser ces parcours, il faut ensuite les décrire : pas à pas, trace GPS, photos tout en valorisation les patrimoines rencontrés. Il souligne l'importance de s'appuyer sur les acteurs locaux pour mettre en place les actions.

Diapo 10

Il prend ensuite l'exemple d'un des circuits de randonnée créés. Il rappelle l'historique : ce qui devait n'être au départ qu'une simple liaison inter circuits s'est transformé en un circuit de randonnée de 12 km mettant en avant des faits de résistance durant la seconde guerre mondiale. Un travail de mémoire et de recherche d'archives a été réalisé avec l'appui de l'ANACR. La commune de La Croisille-sur-Briance a ensuite décidé de fêter la libération et mettre en avant l'action des maquisards le 8 mai 2022 en proposant l'inauguration du circuit de randonnée, un repas d'antan, un défilé, ...

Il rappelle l'intérêt de thématiser les circuits, de raconter une histoire en valorisant nos patrimoines.

Diapo 11

Appui à la CC PV pour la création d'une carte de randonnée et la mise en place d'une signalétique directionnelle sur ses circuits d'intérêt communautaire : 64 poteaux, 98 lames directionnelles.

Diapo 12

En partenariat avec le Comité départemental de randonnée, le PETR porte un projet de GR de Pays permettant de découvrir notre territoire et de relier les GR existants à l'est et à l'ouest. Information importante, cet itinéraire sera 100% public, aucune convention avec des propriétaires privées n'est possible afin de lui assurer une meilleure pérennité. Ainsi des communes ont accepté de réaliser des acquisitions foncières, la réouverture de chemins ruraux abandonnés, l'installation de petits aménagements (ponts) ... Un projet de passerelle himalayenne dans les gorges de la Vienne (Augne / Eymoutiers) permettra à terme la proposition de 3 variantes à l'itinéraire principal de 175 km. Seul 600m sur la limite communale Eymoutiers/Nedde nous empêche actuellement le dépôt de candidature auprès de la FFRP. Les deux communes tentent de faire l'acquisition du chemin privé emprunté par tous.

Diapo 13

Un travail sur l'offre de services autour de l'itinéraire semble être le futur travail à réaliser pour créer un objet touristique autour du GR du Pays. Un premier échange avec les offices du tourisme a permis d'engager des réflexions pour disposer à terme d'une véritable offre structurée (borne de recharge de vélo, aire de bivouac, solution de portage de repas et de bagages, etc.).

Diapo 14

Une solution à l'absence d'offre d'hébergement à la nuitée : la création d'un réseau d'aire de bivouac. L'exemple de la commune de St-Méard est présenté.

Diapo 15

Présentation de Kabaneko à La Croisille-sur-Briance. Accompagnement d'un porteur de projet privé dans l'installation d'hébergements insolites de camping.

Diapos 16/17

Le PETR appuie ses communes dans l'émergence de sites de pratique : pumtrack en terre à Saint-Léonard-de-Noblat, Pumtrack enrobée à Champnétery.

Etude sur une station de pleine nature sur Briance-Combade. Le PETR a pu la réutiliser pour permettre aux projets de se concrétiser notamment sur Châteauneuf-la-Forêt qui va faire du Lac de Châteauneuf un véritable spot de pleine nature.

Diapo 18

Aurélien présente le dispositif du PETR « Classes sports nature » qui permet d'initier les élèves (cycle 2) à la pratique d'activités sur 5 séances. C'est le club de canoé d'Eymoutiers qui réalise cette prestation pour le compte du PETR du Pays Monts et Barrages. Un marché public de 3 ans qui se termine au printemps. Bilan en cours, évolution du dispositif ? Maintien ?

Diapo 19

Il évoque ensuite le travail réalisé auprès de l'ALEFPA pour créer l'ALEFPA Trail qui a réuni 900 personnes en 2022, 1300 personnes en 2023. Un projet pertinent pour travailler sur l'inclusion par le sport.

Diapo 20

Rando-Millevaches, l'application 100% gratuite et sans publicité pour valoriser l'offre d'activités et les patrimoines de la Montagne limousine. Pilotage du projet par le PNR de Millevaches en Limousin.

Aurélien travaille également au bon référencement des offres sur la base Sirtaqui du CRT Nouvelle-Aquitaine.

Diapo 21

Différentes formations à destination des acteurs du territoire sont mises en avant : PDIPR, balisage de randonnée et de VTT, Savoir rouler à vélo.

Diapo 23

Cécile Kohut – Animatrice et gestionnaire programmes européens au PETR présente le nouveau programme (2023-2027). La gestion est confiée au Pays Monts et Barrages pour une enveloppe d'1,6 millions. L'intérêt de ses programmes réside dans le fait qu'ils sont conçus par le territoire (élus et habitants). Ils sont liés au projet de territoire 2021-2026 défini à l'échelle du Pays Monts et Barrages. L'instance qui décide de l'accompagnement des projets, le groupe d'action locale (GAL) est composé d'élus et d'habitants (issus du conseil de développement du Pays Monts et Barrages).

Une enveloppe de 200 000 € est réservée pour accompagner les activités de pleine nature (financements européens seulement mais sur chaque projet on va chercher d'autres cofinancements) .

Six domaines d'accompagnement :

- Création de lieu de pratique dédié aux activités de pleine nature,
- Coordination de projet structurants (poste d'Aurélien au PETR)
- Un volet évènementiel de pleine nature plutôt destiné aux associations,
- Mutualisation de matériel et de services pour l'organisation d'évènement,
- La construction d'aire de bivouac en lien avec le GR de Pays
- Valorisation du GR de Pays (promotion, communication etc.)
-

Sur le précédent programme : 397 000 € LEADER dédiés aux activités de pleine nature.

Les programmes européens = des cofinancements mais aussi du temps d'ingénierie de l'équipe du PETR mis à disposition des projets en fonction des besoins et attentes.

Les agents du PETR sont à la disposition des acteurs de la pleine nature pour :

- Les accompagner sur le contenu du projet,
- Trouver des financements, même au-delà des programmes européens.

Enjeux, orientations 2024-2026

Diapos 24/25/26

Quels nouveaux enjeux ?

- Enjeux : Axe 1

L'esprit est de moins travailler sur la création de chemin et d'aller davantage vers le développement d'offres et leur valorisation.

Densifier l'offre VTT sur les 2 autres CC, comme cela a été fait sur Noblat

- Enjeux : Axe 2

Une problématique identifiée par le CKE sur le parcours sur la Vienne est partagée. On part de l'usine à St Denis-des-murs (Pont du râteau) et on arrive à Beaufort. Le défaut d'entretien de la ripisylve et le retrait d'embâcles entravent la libre circulation en canoë et génère un risque. La signalétique sur l'eau (sortie, dangers possibles etc.) est aussi obsolète.

Le syndicat du Lac – un travail en collaboration avec le PETR serait intéressant. Comment ouvrir le site à l'accueil de nouvelles activités ? De nombreuses manifestations avec X-terra, Trans-Millevalches, swim'n run... Un enjeu aussi sur le sentier de rive vieillissant. Besoin d'une rencontre entre le PETR, les Fédérations, le PNR sur ces sujets.

Le problème du partage des chemins selon les pratiques est aussi abordé (trotinette électrique, randonneur, vététiste, etc.) : une sensibilisation toujours utile à faire auprès des pratiquants et au départ des sites. Mais le partage des chemins s'arrange de jour en jour, y compris avec les motos et les quads souligne d'autres intervenants. L'arrivée des motos électriques peut créer de nouvelles tensions puisqu'on ne les entendra pas arriver.

Les offices de tourisme soulignent qu'ils reçoivent davantage de demande d'information sur la présence des chasseurs.

Le CD87 prend l'exemple de la Forêt des Vaseix dans laquelle des panneaux indiquent les jours et horaires des battues ...

La problématique de l'exploitation forestière est aussi abordée. Les communes sont parfois « prises en otage » sur l'état des chemins forestiers. Là aussi une communication et une information auprès des exploitants forestiers s'avère nécessaire. Normalement un état des lieux préalable est réalisé puis un état des lieux suite au chantier ; mais ce n'est pas toujours respecté ou certaines communes n'arrivent pas à répondre aux sollicitations.

Maxime Roby pose la question de mettre en avant des spots de pleine nature avec des lacs comme à Châteauneuf, Bujaleuf et Vassivière comme sites principaux.

Un échange porte sur le plan d'eau de St-Julien-le-Petit plus intimiste mais qui dispose d'une aire naturelle de camping à proximité.

Maxime Roby s'interroge sur l'offre équestre. Les structures sur le territoire sont peu nombreuses et ne travaillent pas ensemble. Il ne semble pas que ce soit un axe prioritaire à développer.

Un rallye rando est organisé par la ferme des Abeilles à Ste-Anne-St-Priest.

- Enjeux : Axe 3

Mieux qualifier l'offre en fonction des publics. Les clubs ont-ils assez de visibilité ? Auprès des enfants oui, moins auprès des adultes pour le CKE.

Un besoin de photos, de vidéos pour alimenter les contenus touristiques. La SPL Terres de Limousin va faire réaliser une campagne photographique en 2024.

Un intérêt à mettre du lien entre les clubs ? Un rôle du territoire à jouer pour échanger sur une thématique particulière ?

Exemple d'une initiative qui avait été portée par le département de la Corrèze pour réunir les acteurs de la pleine nature. Créer du lien par l'initiations au VTT, au tir à l'arc etc. Gilles Despeyroux du PNR de Millevalches en Limousin pourra retrouver des éléments. Il trouve pertinent l'échelle du Pays pour porter ce type d'initiative.